

L'INDICE D'ANALYSE ET D'ALERTE RÉPUBLICAINE ET DÉMOCRATIQUE (AARD) Édition 2020

Une multiplication par 5 des risques pour la démocratie et des résistances trop ponctuelles.

L'ÉVOLUTION DE L'INDICE AARD ENTRE 1990 ET 2019 REPRÉSENTE UNE MULTIPLICATION PAR 5 DES RISQUES POUR LA DÉMOCRATIE EN FRANCE

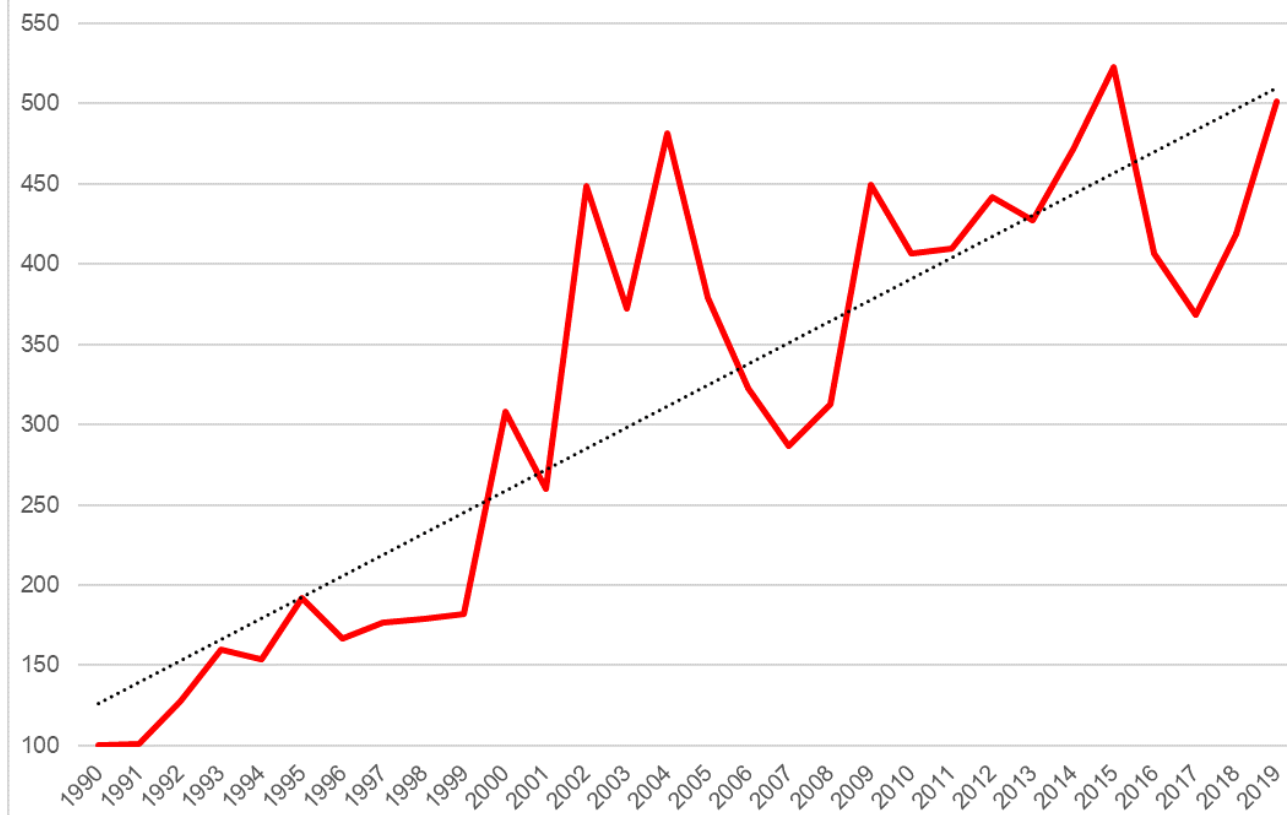
Le « Volet réflexif » du Site-mémorial du Camp des Milles présente une approche originale des enseignements communs que l'on peut tirer scientifiquement des grands génocides du XXe siècle. Fruit de quinze années de travail de recherche pluridisciplinaire, il montre l'existence d'un **processus récurrent** qui a conduit et peut encore conduire à un régime autoritaire voire à des crimes de masse, et dont il est possible de distinguer les trois étapes, chacune étant définie par plusieurs caractéristiques. Ce processus est **un engrenage menaçant les droits et libertés démocratiques et dont le moteur est l'extrémisme identitaire. Mais c'est un engrenage auquel on peut résister.**

Dans le contexte actuel de montée de tels extrémismes identitaires, y compris en France et en Europe, il est apparu utile pédagogiquement de compléter l'analyse scientifique qualitative par une évaluation chiffrée de l'évolution de la société française sur ce terrain.

C'est le but assigné à l'Indice AARD.

Il s'agit donc ici d'alimenter, en l'objectivant autant que faire se peut, **l'appréciation des dangers qui menacent la Démocratie et la République, afin d'y adapter les résistances nécessaires**, celle des pouvoirs publics comme celle de chaque citoyen, garant ultime de la démocratie.

L'indice AARD est le résultat de la combinaison de plusieurs indicateurs déjà existants, fiables et pérennes susceptibles de traduire, sous une forme chiffrée, les principales caractéristiques de chacune des étapes du processus.



Indice AARD *

Une multiplication par 5 des risques pour la démocratie et des résistances trop ponctuelles.

TERREAU

Préjugés et tensions sociales

- ...STÉRÉOTYPES, PRÉJUGÉS
- ...PEUR OU REJET DE L'AUTRE
- ...XÉNOPHOBIE, RACISME, ANTISÉMITISME
- ...INTÉRÊTS DIVERGENTS
- ...FRUSTRATIONS, JALOUSIES

ÉTAPE 1

Crises et crispations identitaires

- ...CRISES ET DÉSTABILISATIONS
- ...MINORITÉ AGISSANTE, MAJORITÉ PASSIVE
- ...BOUCS ÉMISSAIRES, COMLOTISME
- ...INSULTES ET MENACES
- ...APPELS À L'EXCLUSION
- ...MANIPULATION DU LANGAGE

ÉTAPE 2

De la démocratie au régime autoritaire

Séquence 1

- ...PERTE DE REPÈRES
- ...REJET DES ÉLITES
- ...RADICALISATIONS, HAINES
- ...DÉSORDRES, AGRESSIONS
- ...POUVOIRS IMPUISSANTS

Séquence 2

- ...FIN DE L'ÉTAT DE DROIT (PAR LA FORCE OU LES URNES)
- ...CONTRE POUVOIRS AFFAIBLIS OU ÉLIMINÉS. MÉDIAS CONTRÔLÉS

ÉTAPE 3 (SI RÉSTANCES INSUFFISANTES)

L'extension des persécutions et des menaces contre tous

- ...DISCRIMINATIONS OU EXCLUSIONS LÉGALISÉES
- ...CONFORMISME, PASSIVITÉ
- ...SURVEILLANCE, DÉLATION
- ...TOUTE PUISSANCE DES MILICES
- ...INSÉCURITÉ GÉNÉRALISÉE
- ...INTERNEMENTS ARBITRAIRES
- ...DISPARITION D'OPPOSANTS
- ...EXTENSION DES PERSÉCUTIONS

LA CONCLUSION PRINCIPALE DE L'ÉVOLUTION DE L'INDICE EST LA SUIVANTE :

Après une vingtaine d'années d'augmentation régulière (sauf pour la période 2000 – 2006 plus irrégulière), les années 2016 et 2017 ont montré une baisse de l'indice. En revanche, l'année 2019, comme 2018, est caractérisée par une remontée de l'indice d'une valeur de 422 en 2018 à 501 en 2019

L'Indice AARD pour l'année 2019 connaît donc, par rapport à 2018, une augmentation de 79 points. Cette augmentation, relativement importante, est cependant dans la continuité de celle observée en 2018 (plus 50 points entre 2017 et 2018) et qui commençait de compenser la baisse constatée entre 2016 et 2017. Ce faisant, en 2019, l'indice AARD « rejoint » la tendance de long terme telle qu'elle se dessine depuis 1990.

Pour cette année, l'augmentation est essentiellement due à un indicateur : « les actes racistes, antisémites xénophobes et antimusulmans ». Le rapport de la CNCDH (Commission Nationale Consultative des Droits de l'Homme), dont est issu cet indicateur, permet d'apporter une précision. En effet, parmi les populations visées par ces actes, on note que ce sont les actes dits « racistes hors faits antisémites ou antimusulmans » qui ont le plus augmenté (+ 130% en un an) et que les actes antisémites ont également connu une augmentation significative.

Ainsi, l'évolution de l'indice entre 1990 et 2019 représente une multiplication par 5 des risques pour la démocratie en France. C'est une tendance que l'on peut qualifier de lourde s'agissant d'une période de 29 ans.

Cet indice fait ressortir une autre conclusion majeure, convergente avec nos analyses qualitatives* :

Nous serions aujourd'hui en France au début de l'étape 2 du processus historiquement récurrent vers les grands crimes de masse, celle qui ouvre la possibilité d'une évolution institutionnelle vers l'instauration d'un régime autoritaire.

Autre point essentiel : les analyses du processus soulignent aussi que **la résistance à l'engrenage antidémocratique est possible.**

La baisse des années 2016 et 2017 traduit probablement l'effet d'une telle résistance : celle des pouvoirs publics, notamment contre le racisme, l'antisémitisme et la xénophobie, mais aussi la résilience et la maturité des Français refusant les amalgames mortifères après les attentats de 2015. Ce recul significatif montre la possibilité et l'efficacité des résistances. Mais en l'occurrence ce recul n'a pas suffi à altérer significativement la tendance de fond puisque 2018 a vu l'indice repartir nettement à la hausse, portant à nouveau le risque pour la démocratie à cinq fois le niveau de 1990.



* Le travail scientifique, sous la direction d'Alain Chouraqui, a été mené par la Fondation du Camp des Milles en étroite coopération avec la Chaire Unesco (« Education à la citoyenneté, sciences de l'homme et convergence des mémoires ») créée à l'initiative de la Fondation du Camp des Milles, portée par celle-ci et l'Université d'Aix Marseille, et qui rassemble des universités et des mémoriaux de 20 pays européens, africains, américain et asiatique. L'indice AARD en particulier a été opéré pour la Fondation par Philippe Mossé, directeur de recherche émérite au CNRS, en lien avec l'équipe du Pole Formation, Education, Recherche de la Fondation.



Fondation du Camp des Milles / Aix-Marseille Université

CHAIRE
UNESCO

«Éducation à la citoyenneté,
sciences de l'homme
et convergence des mémoires»



Organisation
des Nations Unies
pour l'éducation,
la science et la culture